

Article 31 du Règlement

té de 20 p. 100 l'année dernière et la hausse sera sans aucun doute supérieure à ce pourcentage cette année.

Jetons un coup d'oeil sur certains faits. Il y a 8 000 chômeurs de moins dans cette province depuis l'accession du gouvernement au pouvoir. Le chômage s'élevait à 16 p. 100 à ce moment-là, mais se situe actuellement à 12 p. 100, soit une réduction de 4 points. Les exportations, de même que les recettes agricoles, augmentent. La construction dans le secteur privé et les expéditions de produits manufacturés sont en hausse. Au grand dam de l'opposition, les choses vont bien au Nouveau-Brunswick et continueront de bien aller grâce au gouvernement conservateur.

* * *

[Français]

LES RÉFUGIÉS POLITIQUES HAÏTIENS

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, j'ai reçu avant-hier à mon bureau de comté une délégation du Centre des groupes ethniques Viau, dirigée par le révérend Charles Martin, et qui protestait contre la levée du moratoire à l'endroit des réfugiés politiques haïtiens.

On ne comprend vraiment pas comment le gouvernement conservateur puisse prétendre que la situation s'est normalisée à Haïti et qu'il peut maintenant expulser quiconque à ses yeux n'est plus bienvenu au Canada, sans aucun risque de représailles pour ces gens qui luttent pour la démocratie et la liberté.

Le général April, dans les premières heures après le coup d'État qui le portait au pouvoir, avait promis d'instaurer une démocratie irréversible. Aujourd'hui, beaucoup d'Haïtiens craignent plutôt une dictature irréversible de sa part et s'attendent certes à une meilleure compréhension de la situation de la part du gouvernement canadien.

[Traduction]

M. le Président: La présidence a remarqué les magnifiques bouquets dont s'ornent les pupitres de certains députés; je serais le dernier à vouloir priver la Chambre de beauté, mais je dois rappeler aux députés que cela enfreint probablement les lignes directrices que nous nous sommes fixées quant à l'utilisation d'objets pour faire des manifestations, et je demanderais donc aux députés de coopérer.

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RÉGIONAL

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, pour une sixième année consécutive, je tiens à remercier la Corporation du développement économique du Témiscamingue pour l'organisation de son gala Mé-téoritem.

J'aimerais ici souligner le travail remarquable et le leadership de ces entreprises qui ont reçu une mention toute spéciale. Dans le secteur agro-alimentaire, la poissonnerie G.M.S. Enr. de Laniel, distributeur du fameux caviar de corégone; dans le secteur touristique: le Rodéo du camion, de Notre-Dame du Nord; dans le secteur manufacturier: Béton Marik, de Ville-Marie et Témiscamingue; dans le commerce et les services: le Studio de photo Vivacolor de Ville-Marie; dans les entreprises de l'année, toutes catégories: Témisko, de Notre-Dame du Nord et Équipements forestiers Cardinal, d'Angliers. Enfin, aux entrepreneurs de l'année de ma région: M. Guylain Paquin, propriétaire de la ferme Châlain, de Saint-Bruno de Guigues, et M. Joachim Robitaille, président directeur général de Dolo-Mine, de Saint-Bruno de Guigues.

Félicitation à toutes ces entreprises qui, par leur détermination et leur dynamisme, contribuent à l'essor économique de notre belle région du Témiscamingue.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, c'est le ministre des Finances et son ministère qui ont déterminé qui effectuerait les études concernant VIA Rail en préparation du dernier budget.

Où étaient le ministre des Transports et ses collaborateurs? C'est le ministre des Transports et deux de ses collaborateurs qui ne connaissaient rien à l'environnement qui ont effectué l'étude d'impact sur l'environnement. Où étaient le ministre de l'Environnement et ses collaborateurs? Y a-t-il quelqu'un au Cabinet qui fasse le travail qui lui appartient?

Un grand Canadien, M. Suzuki, a fait remarquer qu'on justifie la décision concernant VIA Rail par une évaluation des incidences environnementales, mais que ces analyses n'ont presque aucune valeur scientifique. Il est clair que cette étude a été effectuée à la hâte pour répondre aux exigences du programme politique du ministre. Il faut examiner la décision concernant VIA Rail sous l'angle du message qu'elle envoie. Nous vivons à une époque où les scientifiques nous pressent de réduire